

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 20 septembre 2010

Date convocation : 15/09/2010

Absents : SOARES Américo

1-Renouvellement contrat agent Agence Postale Communale: Rappel des règles applicables aux CDD pour les collectivités territoriales : possibilité de signer un CDI avec l'agent qui a effectué 6 ans consécutifs de CDD uniquement.

Alexandra ADAMSKI ne souhaitant pas renouveler son CDD à l'Agence Postale de Tanus arrivant à son terme le 30 septembre 2010, il y a lieu de recruter un nouvel agent pour occuper ce poste de travail de 15 h hebdomadaire rémunéré au SMIC horaire.

Il est décidé à la majorité, de mettre en place un poste d'adjoint administratif de 15/35°, pour une durée de 1 an, afin de pourvoir à l'emploi chargé de la gérance de l'Agence Postale communale en liaison avec La Poste.

Le recrutement de cet agent se fera conjointement avec La Poste, dans les meilleurs délais. La Poste assumera la formation de l'agent recruté. En attendant c'est Chantal VIDAL, secrétaire de mairie, qui assurera la vacance de ce poste à l'Agence Postale.

2- Questions diverses

* **Journées du Patrimoine** : Bilan journée du patrimoine à la Chapelle de Las Planques : une permanence a été assurée à la chapelle par les membres du Syndicat d'Initiative et Mme le Maire. Par ailleurs la chorale « les Cœurs de l'Autan », de Valence d'Albi a donné un concert dans l'après midi qui a eu beaucoup de succès. C'est environ 163 personnes qui se sont rendues sur ce site dans le week-end.

* **Produit exceptionnel** : accord pour encaisser l'indemnisation de GROUPAMA, de 1 215.00 €, qui couvrent une partie des honoraires d'avocat dans le cadre du contentieux qui oppose la collectivité à M.Delpoux Jean-Pierre.

* **Service des Urgences de la Clinique Ste barbe de Carmaux** : mobilisation contre la fermeture du service des urgences à Carmaux, le mercredi 22/09 à 20h30.

Madame le Maire de Tanus,
Rolande AZAM

20/09/2010